

En s'apprêtant à étendre son réseau de communication

# L'Algérie convoite le marché africain

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4096 - Lundi 13 février 2017 - Prix : 10 DA

Hydraulique à Béjaïa

Des projets à réaliser pour alimenter la wilaya en h24

Page 24

Le DG de l'Agence nationale de l'emploi l'a déclaré

## 4 000 postulants déjà recrutés via l'ANEM en 2017

Page 2

Rencontre surprise à Astana la veille du retour à Genève

Par Mohamed Habili

À quelques jours de la relance du processus de Genève, les autorités kazakhes ont convié les parties syriennes, gouvernement et opposition, de même que les trois pays parrains, la Russie, l'Iran et la Turquie, en plus de l'émissaire onusien, à une nouvelle réunion à Astana, destinée en principe à consolider l'arrêt des hostilités, mais qui pourrait bien en réalité servir de préliminaire aux négociations de Genève. Cette invitation est d'autant plus inattendue que la dernière rencontre d'Astana n'avait rassemblé que les trois pays garants en présence de Steffan Di Mistura, mais en l'absence des belligérants, et abstraction faite tout à la fois du représentant américain, présent en tant que simple observateur, et d'un nouveau venu, le représentant de la Jordanie. Tout portait à croire en effet que cette rencontre était la dernière du genre, étant entendu que c'était à Genève que devaient être abordés les véritables pourparlers, qui seraient ou non couronnés de succès. Passer d'Astana à Genève sans transition, c'était dans ces conditions prendre le risque de confronter deux phases distinctes du conflit syrien, et par la suite courir celui de tout faire capoter.

Suite en page 3

Candidatures aux prochaines législatives

# Le FLN n'exclut pas la participation des ministres



Bien qu'aucun ministre en exercice du FLN n'a encore déposé son dossier de candidature, leur participation n'est pas exclue pour autant. C'est ce qu'il ressort d'un communiqué du parti qui indique : «Concernant les personnalités nationales qui participeront aux législatives, y compris des membres du gouvernement, leur participation sera annoncée en temps opportun, sachant que le délai de traitement des dossiers de candidature court jusqu'au 4 mars». Lire page 3

Tizi Ouzou

L'aide à l'autoconstruction de logements reste la plus prisée

Page 4

Comédie musicale présentée à Alger

«Madiba», un hommage à Nelson Mandela

Page 13

Le DG de l'Agence nationale de l'emploi l'a déclaré

# 4 000 postulants déjà recrutés via l'ANEM en 2017

■ Dans le cadre de sa politique de lutte contre le chômage et l'insertion professionnelle des jeunes, l'Agence nationale de l'emploi (Anem) a permis à 4 000 demandeurs d'emploi pour l'année 2017 d'être recrutés par plusieurs entreprises, a affirmé, hier Alger, Mohammed Tahar Chalal, DG de l'organisme.

Par Yacine Djadel

Invité hier au Forum d'El Moudjahid pour débattre sur plusieurs questions concernant l'état et le bilan de l'emploi en Algérie, le directeur général de l'Agence nationale de l'emploi, Mohamed Tahar Chalal, a déclaré que la demande de 4 000 postulants à un emploi a été satisfaite par leur recrutement via l'intermédiaire de l'Anem en 2017. Selon le premier responsable de cet organisme public qui a pour premier rôle de rapprocher le plus les demandeurs d'emploi et les éventuels recruteurs en vue de résorber le taux de chômage chez les citoyens, l'Anem a permis à de nombreux citoyens de trouver un poste de travail convenant à leur profil d'inscription. Pour ce qui est de la durée de l'attente après le dépôt du dossier par le demandeur dans l'une des 48 wilayas du pays, il n'excède pas une année pour 93% d'entre eux. Les 7% restants représentent ceux pour qui la réponse à leur demande dépasse une année. La cause à cela est, d'après M. Chalal, la nature de la catégorie de demandeurs d'emploi. Ce sont des demandeurs surqualifiés dont la plupart sont déjà en poste mais cherchent de



meilleures opportunités de travail. Il est normal, dans ce cas que la durée soit plus longue, puisque la procédure est plus complexe quant aux conditions de recrutement, a-t-il ajouté. Evoquant les conditions de

recrutement qu'offrent l'Anem depuis sa création à ce jour, M. Chalal n'a pas manqué de dire que des améliorations considérables ont été enregistrées. La preuve est qu'en 2016 l'Anem a reçu sur 442 000

offres d'emploi du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre de la même période, dont 24% dans le secteur de l'industrie. Il faut rappeler que des formations pour les fonctionnaires de l'Anem ont été dispensées au personnel des ressources humaines pour améliorer la qualité de l'accueil dans les divers agences. «Des cadres de l'entreprises ont été formés pour assurer une offre de service de qualité. Il y a même ceux qui ont été sanctionnés par manque d'engagement. Maintenant s'il y a des lacunes, il faudra les signer en doléances pour qu'on puisse y remédier», a souligné le DG de l'Anem. Par ailleurs, concernant la question de la précarité de l'emploi subsistant chez les jeunes diplômés en majorité, M. Chalal a rappelé que «la précarité de l'emploi chez les jeunes est un problème dont l'Anem ne s'occupe guère puisqu'il ne relève pas de ses fonctions. C'est à l'inspection du travail d'intervenir dans ce cas de figure», a-t-il indiqué. A ce propos, il a établi la distinction entre un chômeur et un demandeur d'emploi. «Le chômeur par définition est celui qui n'a aucun poste de travail, par contre le demandeur d'emploi est celui qui a déjà un poste provisoire mais cherche celui qu'il lui convient. Si celui-ci a de

mauvaises conditions d'emploi, il doit s'adresser à l'inspection du travail et non à l'Anem», a-t-il expliqué.

## Pourquoi les diplômés universitaires peinent à trouver un emploi même avec l'Anem ?

«La plus grande erreur que font les diplômés universitaires c'est d'attendre seulement les recrutements dans la Fonction publique. De plus, rien que dans leurs domaines alors qu'ils devraient se former davantage avant de faire une demande d'emploi», a déclaré le DG de l'Anem, en réponse aux questions des journalistes. «Lorsque nous présentons des profils professionnels à des entreprises, des licenciés en anglais à titre d'exemple, pour des postes en ressources humaines sans d'autres formations complémentaires, ils ont moins de chance d'accéder au poste. Ces derniers opéreraient bien évidemment pour ceux qui ont plus de diplômes. Donc, celui qui est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur doit le compléter avec le plus de formations professionnelles possibles», a-t-il conclu.

Y. D.

En s'appêtant à étendre son réseau de communication

## L'Algérie convoite le marché africain

L'Algérie ambitionne d'étendre son réseau d'Internet vers le marché africain dont l'objectif est de rentabiliser les investissements consentis en Algérie. A cet effet, plusieurs appels d'offres seront lancés prochainement pour déployer des centaines de kilomètres de fibre optique dans des pays africains.

L'Algérie qui se considère comme l'un des plus importants réseaux des télécommunications du continent africain, après ceux du Nigeria et de l'Egypte, compte étendre son réseau aux pays du centre de l'Afrique. A la veille de la conférence africaine sur la gouvernance d'Internet qui se tiendra aujourd'hui à Alger, la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Imène Houda Feraoun, affiche les ambitions de l'Algérie d'être «un pays de leadership en Afrique» en termes de déploiement de l'Internet. Un projet qui sera discuté à l'occasion de la conférence. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, la ministre des TIC indique que ce moyen s'inscrit dans l'optique de rentabiliser les

investissements réalisés en Algérie, afin que la rentabilité ne soit pas payée uniquement par les Algériens». «Continuer à développer le réseau des TIC dans le pays coûte énormément cher», explique la ministre, d'où l'idée, estime-t-elle, de le déployer vers le cœur de l'Afrique et de permettre au plus grand nombre de ses habitants d'avoir accès à la bande passante et à une couverture satellitaire à prix réduit, avec, en contrepartie, des incidences économiques certaines pour l'Algérie.

La ministre qui a estimé que le potentiel du marché africain est très important en ce sens, vu que le taux d'intégration de la connexion de 33% uniquement, a lancé un appel pour les sociétés algériennes qui souhaitent prendre part à des appels d'offres internationaux qui seront lancés prochainement dans des pays voisins pour le déploiement de la bande passante et de la fibre optique.

Houda Feraoun rappelle en outre que sur les quelque 1,2 milliard d'habitants du continent, «moins de 300 millions sont connectés». Selon elle, faciliter l'introduction des technologies

de l'information dans les foyers africains représente «un acte politique, autant qu'économique».

«Dans quelques semaines, des appels d'offres seront lancés pour la mise en place de mécanismes permettant le déploiement des centaines de kilomètres de fibre optique dans les pays mitoyens, tels que le Niger, le Mali et le Tchad», précise la ministre.

Dans un premier temps, le principal acteur sera le groupe Algérie Télécom (AT) avec toutes ses filiales, mais toutes les entreprises intéressées sont invitées à y investir, souligne-t-elle.

La ministre note, à ce propos, qu'en vertu d'un accord avec la Banque africaine de développement (BAD), ces entreprises bénéficieront d'un bonus par rapport à leurs homologues européennes.

Elle rappelle, à l'occasion, que dans ce domaine «l'Algérie, classée troisième après le Niger et l'Egypte en matière de déploiement de l'Internet fixe, est très développée par rapport au reste des pays africains».

«Hormis cela, ramener la fibre dans les zones enclavées de



Houda Imene Feraoun

l'Afrique, permettre l'accès à la bande passante et une couverture satellitaire dans ces pays, contribuera, aussi, à l'essor de notre économie», estime la ministre.

S'agissant de la liaison transsaharienne, elle rappelle que la plus grande partie de la ligne «Alger-Ain Guezam» a été réalisée par l'Algérie dans les délais et que le retard accusé dans le reste de la ligne est le fait des difficultés économiques et sécuritaires que traversent le Niger, le Mali et le Tchad. Elle fera savoir

qu'à la faveur de la conférence africaine sur la gouvernance de l'Internet qui se tient aujourd'hui, «un comité sera installé officiellement pour le suivi de la réalisation et du financement de cette liaison transsaharienne». L'invité de la rédaction annonce, en outre, qu'un memorandum va incessamment être signé entre l'Algérie et le Mali pour inaugurer des voies commerciales entre Algérie Télécom Satellite (ATS) visant à fournir un service satellitaire aux zones enclavées de ce pays. Louiza Ait Ramdane

Candidatures aux prochaines législatives

# Le FLN n'exclut pas la participation des ministres

■ Bien qu'aucun ministre en exercice du FLN n'a encore déposé son dossier de candidature, leur participation n'est pas exclue pour autant. C'est ce qu'il ressort d'un communiqué du parti qui indique : «Concernant les personnalités nationales qui participeront aux législatives, y compris des membres du gouvernement, leur participation sera annoncée en temps opportun, sachant que le délai de traitement des dossiers de candidatures court jusqu'au 4 mars».

Par Nacera Chenafi

La question de participation des ministres du Front de libération nationale aux prochaines élections législatives est devenue le sujet favori dans plusieurs milieux publics, avec l'accélération d'informations qui avancent des noms de membres du gouvernement comme candidats. C'est dans ce contexte que le secrétaire général du vieux parti est sorti de son silence à travers un communiqué posté samedi soir sur son site officiel.

Dans le communiqué signé par Ould Abbas, il est indiqué que les explications du parti interviennent suite à de «nombreux appels des journalistes au sujet des candidatures des ministres», tout en affirmant que le secrétariat général du parti en fonction de la circulaire numéro 2 du SG Djamel Ould Abbas donne «la priorité au traitement des dossiers de candidature déposés au niveau du parti». Il est à noter que le nombre de dossiers est de 6 200, dont 618 au seul niveau de la capitale.

Pour rappel, le dépôt de ces dossiers au niveau du siège central du parti a eu lieu le 4 février dernier, alors que l'opération d'examen, notamment la conformité avec les critères exigés par le parti, a été entamée le 7 du mois en cours et sera finalisée en début du mois de mars prochain. S'agissant de la participation des ministres du FLN comme candidats aux législa-



PH/D. R.

tives du 4 mai prochain, il a indiqué : «Concernant les personnalités nationales qui participeront à ces législatives, y compris des ministres en exercice, leur participation sera annoncée en temps opportun, sachant que le délai de traitement des dossiers de candidatures court jusqu'au 4 mars», lit-on dans le communiqué de Ould Abbas. Il est à noter qu'au niveau de la loi rien n'interdit à un ministre en exercice de se présenter comme candidat aux élections législatives ou autres. Cependant, il est tenu de déposer sa démission de

l'Exécutif deux mois avant le scrutin, donc pour le cas des prochaines législatives, celle-ci doit intervenir le 4 mars prochain. D'ailleurs, lors des législatives du 10 mai 2012, il y a eu le cas de Amar Ghoul, tête de liste de l'Alliance verte (Mouvement de la société pour la paix «MSP», Ennahda et El Islah), alors qu'il était ministre des Transports. Pour rappel, à l'occasion de l'opération de réception des dossiers de candidature aux élections législatives des différentes wilayas du pays, au siège du parti à Hydra-Alger,

le 4 février dernier, le secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbas, avait affirmé qu'aucun ministre n'a déposé sa candidature alors que sept anciens membres du gouvernement ont déposé leurs dossiers de candidature. Mais quelques jours après, des informations ont circulé sur une probable candidature du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, comme tête de liste du vieux parti à Alger. D'autres noms circulent déjà, notamment ceux de Boudjemaa Talai (Transports), Abdelmalek Bouadi (Santé), Abdelkader Ouali (Ressources en eau), Abdesselam Chelghoum (Agriculture), Abdelouahab Nouri (Tourisme) et Tahar Hadjar (Enseignement supérieur). D'autres ministres du FLN, comme le cas de Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat chargé aussi du secteur du Commerce, avait indiqué qu'il ne se présentera pas aux prochaines législatives dans n'importe quelle wilaya. Cependant, la probable candidature du Premier ministre est celle qui a fait plus de polémique. Ce sera sans doute une première et il faudra bien préparer son intérim. Il faut savoir que le Front de libération nationale a en tout 14 ministres au niveau du gouvernement en plus de Premier ministre, Abdelmalek Sellal, présenté comme militant du vieux parti par l'ex-SG du FLN, Amar Saâdani.

N. C.

Entre le CAME et GAM Assurance

## Convention au profit des promoteurs agricoles

Le Collectif d'appui aux micro-entreprises de la wilaya de Tizi Ouzou (CAME) a signé, en janvier dernier, une convention avec la société Générale assurance méditerranéenne (GAM) pour l'accompagnement des promoteurs agricoles dans leurs activités, a-t-on appris hier du secrétaire général. S'exprimant à l'occasion d'une assemblée générale du collectif organisée au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri, Yacine Guellal a déclaré que cette convention vise à informer les agriculteurs qui ont monté des micro-entreprises dans le cadre des dispositifs Ansej, Cnac et Angem sur les possibilités d'assurances contre les éventuels sinistres. L'accord permet également une intervention de la société aux côtés de CAME dans la formation des

promoteurs sur les techniques agricoles et la conduite à suivre pour assurer l'essor de la filière choisie, à l'instar de l'élevage, l'arboriculture, la céréaliculture et la plasticulture qui connaissent un engouement particulier des jeunes porteurs de projet au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, a estimé le directeur central chargé de l'agriculture de GAM Assurance. «Nous coopérons avec le collectif d'appui aux micro-entreprises pour accompagner les jeunes promoteurs issus des dispositifs Ansej, Cnac et Angem et assurer la pérennité de leurs entreprises», a expliqué Yahia Zan. Selon ce responsable, la micro-entreprise permet la création d'une économie forte à travers l'approvisionnement du marché agricole en produits locaux. «Consciente du rôle de ces entités dans le déve-

loppement local, GAM Assurance offre, grâce à cette convention, plusieurs avantages aux agriculteurs», a-t-il soutenu. Des experts assureront, en effet, l'orientation des exploitants agricoles dans la gestion de l'activité exercée en vue de contourner les risques, a-t-il affirmé, signalant que des réductions tarifaires minimales de 50% seront offertes par l'assureur sur l'ensemble des investissements que l'agriculteur effectuera dans le cadre de son projet. L'assemblée générale du CAME était également une occasion de rappeler qu'un projet de solutions a été proposé aux pouvoirs publics dans la perspective de venir à bout des problèmes posés par les propriétaires des micro-entreprises. Selon le secrétaire général du collectif, ce projet comporte

trois points essentiels, à savoir l'arrêt des poursuites judiciaires à l'encontre des bénéficiaires de projets Ansej, Cnac et Angem, l'octroi d'une période de déferé et la prolongation des délais de remboursement des crédits à 23 ans. Abordant la solution de rééchelonnement des crédits de ces jeunes promoteurs proposée par l'Etat, le CAME a réservé un refus catégorique, estimant que la démarche «n'est qu'une manière de contourner le problème au lieu de prendre des mesures concrètes qui assurent la survie de ces entreprises créées dans le cadre des dispositifs de l'emploi et sauvera des milliers de familles qui vivent des revenus de ces entités économiques en difficulté».

Fayka H./APS

LA QUESTION DU JOUR

## Rencontre surprise à Astana la veille du retour à Genève

suite de la page Une

On peut dire qu'il y a deux esprits dans ces négociations prises dans leur ensemble : celui d'Astana, consécutif à ce tournant décisif mais récent qu'est la reprise d'Alep par l'armée syrienne, et celui de Genève, dominé par le premier round, tenu quant à lui à un moment où la chute du régime semblait à beaucoup quelque chose d'inéluctable. Déjà aux deux rounds ultérieurs du processus de Genève, le rapport de force militaire n'était plus le même, à plus forte raison lors du troisième, où il s'était mis à tourner assez nettement en faveur du régime syrien. Seulement, comme les négociations devaient être reprises là où elles avaient échoué la toute première fois, revenir à Genève revenait pour l'essentiel à remonter le cours de la crise, à se remettre dans les mêmes conditions ayant prévalu à un moment précis mais dépassé. La preuve qu'il y a un esprit de Genève, et qu'il diffère de celui d'Astana, c'est qu'il a suffi qu'il soit de nouveau question de zones d'exclusion pour que le chef de la délégation de l'opposition, Mohamed Allouche, annonce qu'un seul sujet serait en discussion à Genève : les modalités de la passation de pouvoir. Est-ce pour cette raison qu'il ne fait pas partie de la délégation désignée pour parler au nom de l'opposition prochainement à Genève, lui qui pourtant avait conduit aussi bien celle d'Astana que celle qui avait pris part au troisième round de Genève, consacré aux questions politiques ? Certes, la délégation ayant fait le déplacement d'Astana devait se tenir, conformément à l'ordre du jour, aux seules questions militaires en relation avec l'instauration du cessez-le-feu, lui-même étant le chef d'une composante essentielle des forces armées relevant de l'opposition. Mais sa mise à l'écart ne peut s'expliquer par sa seule qualité de chef militaire, du moment qu'il lui est déjà arrivé de prendre part à des négociations politiques, de plus comme chef de délégation. Elle peut par contre parfaitement s'expliquer par son incompatibilité avec la nouvelle donne sur le terrain, et donc avec l'esprit d'Astana. Sa seule présence détonnerait dans un contexte tout différent de celui dans lequel s'était tenue la conférence de Riyad, et à l'issue de laquelle il avait été désigné comme chef de la délégation représentant l'opposition. Autre temps, autre Grand négociateur.

M. H.

Tizi Ouzou

# L'aide à l'autoconstruction de logements reste la plus prisée

■ *Quelque 10 875 logements de type habitat rural sont en construction à travers les communes de la wilaya de Tizi Ouzou, selon un bilan établi par la direction locale du logement.*

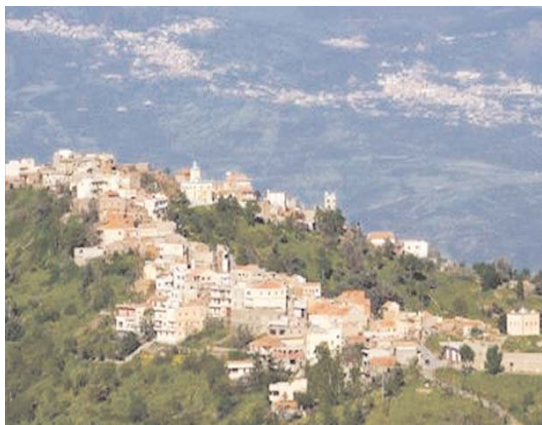
Par Hamid Messir

**P**lus de 80% de ce programme d'habitat rural sera réceptionné courant 2017, selon les prévisions de la direction locale du logement. Ces aides à l'habitat rural ne sont qu'une partie du quota alloué à la wilaya de Tizi Ouzou durant les différents programmes dont le nombre total est de 81 360 et 66 389 ont déjà été totalement débloqués à leurs bénéficiaires, ce qui est synonyme d'habitations achevées. De tout ce programme, seules 4 000 aides attendent d'être réparties au profit de ce type de logement très prisé dans les communes de la wilaya de Tizi Ouzou quand on sait que l'essentiel du territoire de la région est à caractère rural. La formule d'aide à l'autoconstruction a permis à nombreuses familles de réaliser leurs logements en un temps record dans la wilaya de Tizi Ouzou, fuyant ainsi les autres types de pro-

grammes de logements accusant un énorme retard dans la réalisation. Ceci d'autant plus qu'une mesure d'allégement liée à l'affectation de ces aides en deux tranches au lieu de trois, soit 60 et 40%, a été mise en œuvre récemment. Les postulants à ce type de logement espèrent l'aboutissement de la demande de la commission de l'urbanisme de l'Assemblée populaire de wilaya de Tizi Ouzou portant réévaluation du montant de cette aide qui est seulement de 70 millions de centimes. Comme il est attendu des pouvoirs publics la révision à la hausse des quotas attribués à la wilaya de Tizi Ouzou pour absorber toute la demande exprimée à travers les 67 communes.

## Plus de 3 500 interventions de contrôle effectuées en un mois

La Direction du commerce et des prix (DCP) de la wilaya de Tizi Ouzou a effectué, durant le



Ph.D.R.

premier mois de l'année 2017, quelque 1 840 interventions dans le cadre de ses activités de contrôle économique et de la répression des fraudes, dont 463 au titre de pratiques commerciales et 1 377 pour la répression des fraudes. Ces opérations se sont soldées, selon ce bilan men-

suel de janvier, par l'établissement de procès-verbaux (PV) pour infractions et 157 dossiers de poursuites judiciaires pour le premier type de contrôle et respectivement 45 et 38 pour le second type de contrôle. S'agissant des interventions de la même direction dans le cadre du

contrôle économique et protection du consommateur durant la même période de référence, il est fait état de 1 694 effectuées par la mobilisation de 2 140 opérateurs programmés. Les 40 brigades qui ont procédé à ces interventions ont relevé 115 infractions à la législation en vigueur, sanctionnées par l'établissement de 107 PV et la prononciation de 11 fermetures administratives. Des domaines d'intervention de la DCP, il ressort que les brigades de contrôle économique et protection du consommateur ont fait, durant le mois de janvier écoulé, plus d'opérations dans l'information du consommateur (800), de réduction du risque alimentaire (798), de sécurité des produits (270), de produits réglementés (200) et de réduction du commerce informel (63). Alors que ceux liés à l'assainissement du commerce extérieur et du respect des règles de la concurrence n'ont été respectivement que de 6 et 3 opérations. **H. M.**

## Registre du commerce électronique

# Moins de 30% des opérateurs inscrits

**P**rès de 531 000 opérateurs inscrits au registre national du commerce disposent du registre du commerce électronique (RCE) mis en place en mars 2014, a indiqué à l'APS le directeur général du Centre national du registre du commerce (Cnrc), Mohamed Maouche. Jusqu'à fin 2016, le nombre global des opérateurs détenteurs du RCE électronique s'est établi à 530 895 composés de 456 533 personnes physiques et de 74 362 personnes morales (sociétés), précise le même responsable. Rapporté au nombre global des opérateurs économiques qui est de près de 1,9 million de commerçants, la proportion des détenteurs du RCE représente 28%. Elaboré par le ministère du Commerce et le Cnrc en collaboration avec le ministère de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication, le RCE est doté

d'un code sécurisé (comportant des données cryptées) permettant la sécurisation de l'extrait du registre du commerce, l'authentification et le contrôle en ligne des données. «C'est un document hautement sécurisé et infalsifiable. D'ailleurs, depuis son lancement en 2014, aucun cas de fraude n'a été constaté pour ce nouveau format électronique», selon M. Maouche. A ce propos, il relève la nécessité de généraliser l'application du RCE aux autres inscrits car, poursuit-il, il s'agit d'un moyen efficace pour lutter contre les manipulations frauduleuses et mettre fin aux actes de falsification de ce document. Le RCE est délivré au niveau des antennes locales du Cnrc à travers les 48 wilayas mais uniquement pour les nouveaux postulants à l'inscription au registre du commerce pour immatriculation ou modification.

## La dématérialisation, meilleure manière de généraliser le RCE

Pour la généralisation du RCE, avance-t-il, le Cnrc devait choisir entre le lancement d'une opération de réimmatriculation et la mise en place de la procédure de dématérialisation du registre. L'opération de réimmatriculation a été complètement écartée en raison des résultats d'expériences déjà vécues : «Le Cnrc avait lancé, en 1995, une opération de réimmatriculation pour assainir le fichier national du registre du commerce. Elle devait s'étaler sur deux ans, mais, malheureusement elle s'est étendue jusqu'à 2015», indique le même responsable. «J'estime qu'aujourd'hui, nous ne disposons pas encore de capacités nécessaires pour réussir cette option. D'où l'impératif de mettre en place l'opération de

dématérialisation», fait-il valoir. Cette opération de dématérialisation «sera un outil efficace pour procéder à toutes les réimmatriculations dans les meilleurs délais et sans causer des désagréments pour les uns et pour les autres y compris pour les opérateurs», argue M. Maouche. A travers cette même procédure, l'opérateur pourra retirer, par internet, son RCE à partir de chez lui et procéder à toutes les opérations de modification, de réimmatriculation et de radiation. Pour l'application de cette opération, le Cnrc avait lancé en 2016 un appel d'offres afin de sélectionner des bureaux d'études devant l'accompagner dans la mise en place de l'apport technique nécessaire pour cette opération. Cependant, cet appel d'offres a été jugé infructueux, fait-il savoir, ajoutant qu'un autre appel d'offres sera lancé incessamment. En attendant la réali-

sation de cette opération, le Cnrc avait lancé en 2015 une nouvelle application «lecteur RCE» permettant d'identifier le détenteur du registre du commerce et d'assurer un meilleur contrôle.

Cette application est disponible dans deux versions : l'une destinée au grand public permettant l'accès à l'identité du détenteur du registre du commerce alors que la seconde est destinée aux contrôleurs et aux partenaires du Cnrc (banques, douanes et impôts...) donnant accès à des informations plus détaillées. Interrogé sur le projet de RCE en carte magnétique, M. Maouche indique que ce projet a été abandonné en 2014 en raison de son coût très élevé, d'où l'option de dématérialisation qui est moins coûteuse et qui permet de se positionner aux normes et standards internationaux. **Yanis Ch.**

## Établissements scolaires

# Benghebrit appelle à favoriser un climat de sérénité

**L**a ministre de l'Éducation Nationale, Nouria Benghebrit, a appelé, samedi à partir de Médéa, à favoriser un climat serein et calme au sein des établissements scolaires afin de garantir le confort requis pour l'élève et lui permettre de se consacrer pleinement à son cursus scolaire. Intervenant lors d'une rencontre avec les cadres locaux de son secteur, la ministre a précisé que le climat de sérénité

est indispensable pour arriver à une éducation efficace et performante qui constitue, a-t-elle dit, un facteur d'épanouissement de l'élève et de progrès scolaire. M<sup>me</sup> Benghebrit a insisté, à cet égard, sur la nécessité d'encourager les élèves à travailler en groupe, à se structurer au sein de clubs d'activités et d'animation, de créer leur propre journal qui leur servira d'espace d'échanges et de cadre d'ex-

pression, à travers lequel ils pourront exprimer leurs opinions et avis. Dans le sillage de cette nouvelle approche, le secteur est appelé, a soutenu la ministre, à rester constamment à l'écoute des élèves, à être attentif aux angoisses et aux attentes de ces derniers, afin de faciliter l'instauration d'une nouvelle relation élève-corps enseignant, basé sur le respect, la compréhension et la complémentarité. Le corps des

inspecteurs est en mesure également de contribuer à la performance du système éducatif et l'amélioration des résultats scolaires, a ajouté la ministre lors de cette rencontre. En marge de l'inauguration à Médéa, au premier jour de sa visite dans la wilaya, d'un CEM et d'un groupe scolaire, sis au nouveau pôle urbain, M<sup>me</sup> Benghebrit a mis l'accent sur le rôle crucial de la formation, affirmant que cette der-

nière est l'épine dorsale du système éducatif national. Elle a indiqué, à ce propos, que le corps enseignant encore en activité «ne peut être dispensé de cette formation, même après plusieurs années d'exercice», soutenant que l'éducation a besoin de l'offre de formation assurée par les retraités du secteur, qu'ils ont d'ailleurs commencé à mettre à la disposition de ce dernier. **Selma N./APS**

Douanes/Bilan 2016

# 72 millions de dollars de transferts illicites de devises

■ Les Douanes ont transmis à la justice 362 dossiers liés aux infractions de change en 2016 portant sur des transferts illicites de devises équivalant à 8,25 milliards de DA (plus de 72 millions de dollars), a indiqué un responsable des Douanes dans un entretien accordé à l'APS.

Par Salem K.

Les auteurs de ces délits financiers ont été au nombre de 89 opérateurs activant sous le statut de personnes morales (85 sociétés) et de personnes physiques (4), précise le directeur des contrôles à posteriori par intérim à la Direction générale des Douanes, Mahmoud Aoudia.

Ces infractions ont donné lieu à des amendes d'un montant de plus de 41 milliards de DA. Selon le même responsable, les infractions liées au transfert illicite de capitaux «ont remarquablement diminué en 2016 grâce aux différentes mesures mises en place par le gouvernement depuis ces dernières années». A ce propos, il relève qu'en 2015, les douanes avaient constaté 547 infractions de transfert illicite de devises commises par 140 opérateurs (131 sociétés et 9 personnes physiques) ayant donné lieu à des amendes de plus de 41 milliards de DA.

Le montant de cette catégorie d'infractions de change s'était établi à 14 milliards de DA en 2015 (près de 127 millions de dollars).

Interrogé sur les moyens utilisés par ces opérateurs économiques pour transférer illégalement les capitaux en devises



vers l'étranger, M. Aoudia affirme que la majoration de la valeur en douane déclarée à l'importation (surfacturation) représente encore la grande majorité des modes opératoires.

Il cite également la minoration de la valeur en douane déclarée lorsqu'il s'agit d'opérations d'exportations, le non rapatriement des montants en devises des marchandises exportées ainsi que les doubles transferts pour une même marchandise. Mais pour le même responsable, les

différentes mesures instaurées par les douanes et la Banque d'Algérie ont contribué à réduire de manière «significative» certaines de infractions de transfert illicite. Sur ce point, il cite les opérations d'importations fictives de marchandises, le transfert de devises en contrepartie de marchandises sans valeur commerciale (sable, pierres, déchets de vêtements...) abandonnées dans les zones sous-douane, ainsi que la double facturation à travers laquelle l'im-

portateur délinquant présente à la banque une facture fortement majorée pour transférer davantage de devises mais transmet aux services douaniers une facture minorée pour payer moins de droits de douanes.

Les opérateurs versés dans ces pratiques frauduleuses, observe-t-il, procèdent généralement à la constitution de «sociétés écrans» à l'étranger, souvent dans les pays réputés être des paradis fiscaux, qui établissent des factures majorées pour les marchandises importées par ces opérateurs. Parmi les mesures prises pour lutter contre ces actes délictueux, M. Aoudia rappelle l'instauration du système de valeur-fourchette pour certaines catégories de produits qui font l'objet de manoeuvres de fraude, la mise en place de base de données des valeurs déclarées d'équipements et matériels, la connexion aux bases des données Reuters sur les transactions internationales portant sur les produits cotés en bourse ainsi que le fret maritime et la signature de convention d'assistance mutuelle internationale (conventions d'échange d'informations).

D'autres mesures ont aussi été prises avec l'Association des banques et des établissements financiers (Abef) comme la mise

en place d'une connexion électronique permettant l'accès aux bases de données des deux parties ainsi que la mise en place des pré-domiciliations bancaires électroniques. Toutefois, admet-il, même si ces mesures ont permis à mettre un terme à certains modes opératoires de transfert illicite de devises, les services douaniers continuent de constater les infractions des changes à travers notamment la surfacturation.

«A l'instar de toutes les administrations douanières dans le monde, la DGD fait toujours face à ce phénomène de fraude dont la persistance ne dépend pas directement de l'efficacité des moyens mis en œuvre», soutient-il.

«Concernant les majorations à l'importation et compte tenu de la volatilité des prix sur les marchés internationaux, il demeure toujours difficile de s'assurer du prix réellement payé pour les marchandises importées», poursuit le même responsable.

Selon lui, l'intérêt des auteurs de ce courant de fraude est encouragé par l'écart existant entre le taux de change officiel du dinar et celui du marché parallèle: «Cet écart constitue un appel d'air au phénomène des transferts illicites de devises».

S. K./APS

## Le Venezuela maintient sa coordination avec l'Algérie pour «rééquilibrer» le marché pétrolier

Le Venezuela maintient sa coordination avec l'Algérie pour «rééquilibrer» le marché pétrolier et obtenir des prix «justes et durables», a indiqué samedi à Alger la ministre vénézuélienne des Relations extérieures, Delcy Eloina Rodriguez Gomez. «Nous maintenons notre coordination, pour rééquilibrer le marché et obtenir des prix justes et durables» qui prennent en considération les intérêts des pays producteurs et le fonctionnement global de l'économie mondiale, a-t-elle déclaré à son

arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene. La ministre vénézuélienne des Relations extérieures, accompagnée du ministre Pétrole et des Mines, Nelson Martinez, effectue une visite de travail en Algérie. Ils ont été accueillis à leur arrivée par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra et le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa. Elle a ajouté qu'au «sein de ce consensus, c'est l'équilibre de tout le marché

mondial que nous tentons d'obtenir et l'Algérie et le Venezuela sont comme toujours unis». Sa tournée avec le ministre du Pétrole du Venezuela dans plusieurs pays, «entre dans le cadre du comité de monitoring de l'Opep», a-t-elle expliqué.

La chef de la diplomatie vénézuélienne a soutenu que «naturellement nous ne pouvons pas effectuer cette tournée sans passer par l'Algérie», soulignant que «nous sommes ici avec de très bonnes nouvelles, sur la bonne mise en oeuvre de cet accord

historique (de l'Opep) et sur la bonne discipline que tiennent les pays et ce à peine un mois après l'entrée en vigueur de cet accord». M<sup>me</sup> Rodriguez Gomez a relevé qu'outre l'amitié qui lie les deux peuples, «nous sommes deux pays membres de l'Opep et des pays non-alignés, nous partageons non seulement des relations bilatérales, mais nous sommes également liés au plan international». Elle a ajouté que le Venezuela et l'Algérie partageaient «une même politique indépendantiste», en faveur de la

défense de «la souveraineté des peuples et de la liberté face aux pouvoirs impérialistes», précisant que «nous croyons à la mise en œuvre d'un monde multipolaire. Nous sommes des pays du Sud qui font émerger un nouveau monde».

«Nous sommes ici dans un pays frère (...) Nous vous transmettons les salutations particulières du président Maduro au président de la République, Abdelaziz Bouteflika et au peuple algérien frère», a-t-elle conclu. Hani D.

Opep/Suite à l'Accord d'Alger

## Le marché pétrolier tend à se stabiliser

Le marché pétrolier tend à se stabiliser suite à l'accord signé à Alger par les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a indiqué samedi à Alger, la ministre vénézuélienne des Relations internationales, Delcy Eloina Rodriguez Gomez.

«Nous voyons que le marché pétrolier tend à se stabiliser et cela a naturellement un lien avec l'Accord historique de l'Opep à Alger», a déclaré la responsable vénézuélienne à l'issue de son entretien avec

le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra en présence des ministres de l'Energie des deux pays.

«Nous avons fait un grand travail durant deux ans et tout cela a été reflété dans l'Accord d'Alger ainsi que celui de Vienne», a-t-elle souligné, notant avoir voulu à l'occasion de cette rencontre «réaffirmer l'Accord historique obtenu à Alger». Relevé avoir fait avec la partie algérienne «une évaluation», notamment

ce qui «reste à faire», M<sup>me</sup> Rodriguez Gomez a noté que «les pays producteurs du pétrole vont poursuivre leur coordination pour parvenir à une stabilisation définitive du marché pétrolier». Qualifiant la rencontre avec M. Lamamra et Noureddine Boutarfa, ministre de l'Energie, de «très fructueuse», M<sup>me</sup> Rodriguez Gomez a précisé que ce rendez-vous clôt une série de rencontres menées avec les responsables de différents pays producteurs de pétrole (Russie, Irak, Iran, Koweït, Oman,

Arabie saoudite, Qatar). «Nous sommes très heureux qu'Alger soit la dernière destination de notre tournée parce qu'il y a des liens de fraternité très forts entre l'Algérie et le Venezuela», a-t-elle ajouté.

Evocant la coopération Sud-Sud, elle a indiqué que «des choses restent à accomplir pour faire face aux forces hégémoniques», appelant à «travailler la main dans la main pour un monde multipolaire et solidaire».

R. E.

Tébessa

# Plantation de 360 hectares d'oliviers

■ Cette opération de plantation d'oliviers a nécessité le déploiement de 2 000 travailleurs pour la mise en terre de pas moins de 360 000 arbrisseaux, avec une moyenne de 1 000 plants par hectare.

Par Ghani Y.

**A**u total, 360 hectares d'oliviers ont été plantés récemment au niveau de la wilaya de Tébessa, dans le cadre de l'extension des terres réservées à l'arboriculture et du renforcement du patrimoine sylvestre, a-t-on appris auprès de la conservation des forêts.

Cette opération de plantation d'oliviers a nécessité le déploiement de 2 000 travailleurs pour la mise en terre de pas moins de 360 000 arbrisseaux, avec une moyenne de 1 000 plants par hectare, a-t-on précisé.

Par ailleurs, une autre opération similaire, destinée à réhabiliter et à renforcer le couvert végétal de la wilaya, menacé par le phénomène de désertification et d'érosion, a été menée par les mêmes services et a permis de planter 13 000 brise-vent sur un linéaire de 26 kilomètres ainsi que 524 hectares de pins.

Il a également été procédé à la requalification de pas moins de 985 hectares de zones fourragères alfatières et la réalisation de plusieurs actions de corrections torrentielles, nécessitant un



volume de 20 000 m<sup>3</sup>, a-t-on souligné.

D'autres actions ont été aussi

décidées et entreprises pour «désenclaver les zones rurales éloignées», notamment l'ouver-

ture de 153 kilomètres de pistes agricoles, selon la même source.

G. Y./APS

Mostaganem

## Un apport de plus de 63 millions de m<sup>3</sup> aux barrages

**L**es barrages de la wilaya de Mostaganem ont été renforcés d'un apport supplémentaire de plus de 63 millions de mètres cubes d'eau, à la faveur d'une pluviométrie ayant dépassé 180 millimètres au mois de janvier dernier, a-t-on appris samedi du directeur des ressources en eau.

Le barrage de Kramis dans la commune de Achaacha a accueilli plus de 19 millions m<sup>3</sup> et celui de Kerada à Sidi Ali emmagasine

15 millions m<sup>3</sup>, a indiqué Moussa Lebgaâ.

Le barrage de Chellif dans la commune de Sour a accueilli 29 millions m<sup>3</sup> pour atteindre un taux de remplissage de 100 pour cent, soit l'équivalent de 50 millions m<sup>3</sup>, a déclaré ce responsable, soulignant que la quantité d'eau supplémentaire déversée de ce barrage a dépassé 370 millions m<sup>3</sup>.

La quantité globale d'eau stockée dans les barrages de la wilaya de Mostaganem est

actuellement de plus de 130 millions m<sup>3</sup>, soit un taux de remplissage de 90 pc, a ajouté la même source.

Le barrage de Kerada dispose actuellement de plus de 35 millions m<sup>3</sup> et celui de Kramis (45 millions m<sup>3</sup>), soit un taux de remplissage de 100 pc.

A noter que ce taux n'a été enregistré que lors de sa mise en exploitation en 2004.

Kheil Y.

Pour assurer une bonne saison estivale 2017

## Préparatifs précoces à Boumerdès

**L**a wilaya de Boumerdès a entamé, cette année, de façon précoce la mise en oeuvre du dispositif inhérent aux préparatifs de la saison estivale 2017, en vue d'en garantir «la réussite», a-t-on appris du directeur du tourisme et de l'artisanat. Ce dispositif, examiné mardi au conseil exécutif de la wilaya, préconise en premier lieu, le réaménagement et le nettoyage de toutes les plages autorisées à la baignade de la région, dont le nombre sera porté à 38, cette année, ainsi que leur dotation en commodités nécessaires (douches, salles d'eau et eau potable), a indiqué Zoulim Nour.

Il s'agira, également, a-t-il ajouté, d'instruire les communes côtières concernées en vue de «gérer et valoriser» leur plages de façon à s'assurer des revenus

supplémentaires, tout en mettant un terme à l'exploitation illégale de ces espaces, en plus de la mise en place de centres mobiles pour la Protection civile et la Gendarmerie nationale. Parallèlement, le même dispositif prévoit l'aménagement des accès aux plages et leur dotation en panneaux signalétiques et autres panneaux publicitaires, tout en garantissant l'éclairage public au niveau des plages et des routes y attenantes, des parkings pour les véhicules et l'aménagement des aires destinées à la vente. Une mesure spéciale a été prise, à l'occasion, en vue d'interdire le «camping anarchique», à travers la création prochaine d'une commission chargée de déterminer les espaces destinés pour ce faire, sur le littoral et dans les forêts de

la région. Des sessions de formation et des actions de sensibilisation seront, en outre, destinées aux gérants des structures d'accueil, établissements hôteliers et agences touristiques de la wilaya, pour améliorer leurs prestations, avec la prise d'une option pour encourager la formule de l'hébergement chez l'habitant, ainsi que l'affectation d'espaces pour la vente des produits de l'artisanat local sur les plages de la wilaya.

Selon le bilan de la saison estivale 2016, présenté par M Zoulim, à l'occasion, la wilaya de Boumerdès a accueilli 10,2 millions d'estivants, l'année dernière, un flux en baisse comparativement à la saison précédente (2015) durant laquelle elle avait accueilli près de 11 millions d'estivants. Le responsable a cité

le «climat instable ayant caractérisé de longues périodes de l'été dernier, comme étant la cause principale de ce recul, ajouté à la diversité des offres touristiques assurées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays», a-t-il indiqué.

Les camps et centres de vacances et autres auberges de jeunes de la wilaya ont assuré, à la même période, une offre de 20 000 lits, à laquelle s'ajoutent près de 10 000 lits assurés, au niveau d'établissements scolaires de la région. Par ailleurs, près de 250 familles ont accueilli des touristes au titre de la formule «loger chez l'habitant» et 20 établissements hôteliers de Boumerdès ont accueilli 115 000 estivants, ayant passé à leur niveau 120 000 nuitées, dont 3 500 nuitées sont le fait de touristes étrangers.

Saïd F.

## Tizi Ouzou/Grâce à ses prestations de services L'université peut engranger des recettes hors budget

**L'UNIVERSITÉ** «a la possibilité d'engranger des recettes hors budget grâce à ses prestations de services et ses produits de recherche», a indiqué, jeudi à Tizi-Ouzou, le Recteur de l'Université Mouloud-Mammeri (UMMTO), Ahmed Tessa.

S'exprimant au forum de la radio locale, ce responsable a expliqué que l'Université «dispose d'outils pour obtenir avoir des recettes financières hors budget en organisant entre autre, des formations, des concours et en vendant ses travaux de recherche aux entités économiques». Il a précisé que le cadre juridique réglementant cette procédure existe. Le P Tessa a plaidé en faveur de l'ouverture de l'université de Tizi-Ouzou sur son environnement socio-économique et pour y parvenir, elle «doit faire du marketing et proposer son produit de recherche au secteur économique locale dans le cadre d'un partenariat avec les entités économiques locales qui se fera au titre d'une relation gagnant/gagnant qui profitera aux deux parties», a-t-il précisé. Le Pr. Tessa a souligné que l'UMMTO a publié, durant l'année universitaire 2015/2016 un total de 1 581 articles et soutenu un nombre important de thèses. «Malheureusement rien n'a été fait pour sortir ses travaux vers l'extérieur, nous avons donc décidé d'aller vers les chefs d'entreprises et les associations patronales locales pour nous informer de leur attente et faire connaître nos produits», a-t-il dit. Il a annoncé en outre, l'organisation prochaine de journées portes ouvertes sur les laboratoires de recherches de l'université qu'il dirige, afin de vulgariser et de promouvoir les différents travaux. Dans cette même vision, l'UMMTO a également relancé la convention signée avec le Forum des chefs d'entreprises (FCE) en la détaillant davantage. Des démarches en été aussi entamées pour des partenariats avec des directions de wilaya (dont celles du tourisme et de l'artisanat, de la pêche, de la culture et des équipements publics), et avec la radio locale, a-t-il dit. Le recteur a souhaité que l'autorité publique fasse appel aux compétences locales en intégrant des universitaires, dans l'élaboration d'études et autres projets, comme ce fut le cas lors de la réalisation du Plan d'Aménagement du territoire (PDAU) ou la wilaya a donné instruction pour l'implication d'équipes d'universitaires de Tizi-Ouzou dans ce projet. Ce marketing doit se faire aussi en direction des pays étrangers notamment ceux du continent africain, a poursuivi ce responsable qui a relevé que l'université algérienne «dispose d'atouts importants qui la rendent attractive et qui lui permettent d'exporter ses produits vers les pays du Sud de l'Afrique». Il a indiqué à ce propos que l'UMMTO accueille 400 étudiants étrangers de 35 nationalités différentes.

May T.

Camps de réfugiés sahraouis

# Envoi mardi d'une équipe médicale spécialisée espagnole



■ L'association amie avec le peuple sahraoui de la ville espagnole de Burgos a annoncé samedi, l'envoi mardi, d'une équipe médicale spécialisée ainsi que des infirmières et un important lot de fournitures médicales aux camps de réfugiés sahraouis.

Par Hatem B.

L'équipe médicale, a indiqué la présidente de l'association, Mayte Gimenez, comprend deux chirurgiens (un généraliste et un traumatologue) un anesthésiste, un médecin des soins primaires et un interniste outre quatre infirmières.

L'équipe médicale qui exer-

ce, a-t-elle ajouté, dans les hôpitaux universitaires de Santiago Apôtre de Burgos et d'Ebro de Miranda, emportera également avec elle 120 kg de fourniture chirurgicale et 110 autres kg de médicaments pour ses besoins professionnels durant ses deux semaines de séjour dans les camps.

Mayte Gimenez a par ailleurs souligné qu'à l'heure actuelle, le spécialiste de la chirurgie générale a trente opérations de la vésicule biliaire déjà programmées alors que le reste de l'équipe se penchera sur d'autres problèmes sanitaires comme l'anémie, les infections, le diabète non diagnostiqué et les troubles de la vision, de l'oreille et de la bouche.

La présidente de l'association des amis du peuple sahraoui a en outre fait savoir qu'une caravane d'aide humanitaire sera acheminée vers le début du mois de mars prochain vers les camps de réfugiés.

L'association amie avec le peuple sahraoui de la ville côtière de Besalde a également annoncé avoir collecté plus de sept tonnes de denrées alimentaires pour les réfugiés sahraouis qu'elle va envoyer avec la caravane basque d'aides humanitaires destinée aux réfugiés.

Par ailleurs, l'association a souligné que l'objectif poursuivi est de sensibiliser la société espagnole sur la situation du peuple sahraoui, tout en continuant à revendiquer son droit à l'autodétermination.

H. B.

H. B./APS

Malgré la décision de justice

## Une 2<sup>e</sup> cargaison du Sahara occidental arrive en France

Une deuxième cargaison de produits du Sahara occidental devrait arriver ce samedi à Rouen (Normandie, France), malgré l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne du 21 décembre dernier, a-t-on appris de Western Sahara Resource Watch (WSRW). La cargaison de sel provenant du territoire du Sahara occidental, occupé par le Maroc, a été vue et photographiée le 4 février à son chargement sur le navire BBC Magellan dans le port de la capitale sahraouie El-Aâyoun, a précisé la même source. En janvier dernier, la société française Olvea, spécialisée dans la production et commercialisation des huiles, avait reçu une grande quantité d'huile de poisson du territoire occupé au port de Fécamp, dans la même région, malgré les vives protestations du Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, des Sahraouis résidant en France et des associations françaises. Le 21 décembre, rappelle-t-on, la Cour de justice de l'UE a précisé que les accords d'association et de libéralisation entre l'Union européenne et le Maroc "ne sont pas applicables au Sahara occidental", soulignant ainsi que les accords commerciaux de 2012, comme ceux conclus en 2000, ne peu-

vent s'appliquer au territoire du Sahara occidental, car ce territoire ne fait pas partie du royaume du Maroc. Pour ce réseau qui surveille le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental, considéré par l'Onu un territoire non autonome donc éligible pour son autodétermination, on ne connaît pas encore le client de cette cargaison de sel de déglacage qui est généralement utilisé en Europe par les municipalités ou l'Etat pour être répandu sur des routes glissantes d'hiver. Les importations sont souvent effectuées par une société d'importation privée ou publique, a-t-on ajouté. Il est fort probable, selon WSRW, que le sel provient du site de production d'Oum D'baâ du Sahara occidental occupé ou d'Akhenhir, au sud du Maroc. Le navire BBC Magellan, un cargo de 5 344 tonnes, navigue sous pavillon Antigua & Bermuda et est exploité par la compagnie de navigation allemande BBC Chartering, indique WSRW, ajoutant, selon les autorités portuaires locales, que le gérant des importations est Sea Invest France, une filiale locale de la société belge Sea Invest. Le Front Polisario avait porté plainte, en janvier dernier, auprès de la Direction interrégionale des Douanes de Rouen au sujet de la cargai-

son d'huile de poisson importée "illégalement" du Sahara occidental. Dans la plainte, l'avocat du Front Polisario, maître Gilles Devers, a indiqué au directeur des Douanes que cette affaire "cause un trouble particulièrement grave à l'ordre public, dès lors que la violation établie du droit du peuple sahraoui à l'exploitation de (ses) ressources naturelles se combine avec un déni des principes posés par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne le 21 décembre 2016", soulignant la nécessité d'une enquête urgente. L'avocat a expliqué que vu les questions «stratégiques» en cours et l'impact public qu'a connu l'arrêt de justice, il est difficile de soutenir que les autres opérateurs économiques «aient pu ignorer le droit applicable», demandant ainsi une enquête auprès des groupes organisateurs du transport du bateau Key Bay, qui avait chargé une cargaison d'huile de poisson à El-Ayoun. Au début du mois de février, l'importateur danois Dansk Vejsalt de sel a déclaré qu'il n'importerait plus du sel de déneigement en provenance du Sahara occidental, territoire occupé par le Maroc.

H. B.

Emissaire pour la Libye

## L'ONU défend la proposition de nommer Fayyad

Le secrétariat général de l'ONU a défendu samedi sa proposition de nommer le palestinien Salam Fayyad comme nouveau représentant spécial des Nations unies pour la Libye en remplacement de Martin Kobler.

«La proposition de nommer Salam Fayyad comme représentant spécial du secrétaire général en Libye reposait uniquement sur ses qualités personnelles reconnues et sur sa compétence», a déclaré le secrétariat général dans une note adressée aux correspondants.

Le Conseil de sécurité de l'ONU devait se prononcer hier sur cette proposition mais il semble que les Etats-Unis aient

opposé leur refus à cette nomination, selon la presse américaine. La nouvelle administration américaine a déjà menacé de couper les fonds à tout organisme onusien qui accepte l'adhésion de membres issus de l'Autorité palestinienne.

La note du secrétariat général a tenu à préciser à ce titre que «le personnel des Nations unies travaille strictement à titre personnel. Ils ne représentent aucun gouvernement ni aucun pays» en réaffirmant «l'engagement du secrétaire général de recruter des personnes qualifiées en respectant la diversité régionale». Le secrétaire général, a relevé qu'«aucun Palestinien n'a servi dans un poste à haute responsa-

bilité aux Nations unies».

«C'est une situation que le secrétaire général estime nécessaire de corriger», a ajouté le secrétariat général de l'ONU en indiquant que les nominations aux postes de responsabilités sont «fondées sur le mérite personnel et les compétences des candidats potentiels à des postes spécifiques».

Le remplacement de l'Allemand Martin Kobler intervient au moment où des discussions sont menées pour amener l'accord politique libyen afin de surmonter l'impasse politique en Libye.

M. Kobler a évoqué mercredi, lors d'un briefing au Conseil de sécurité sur la situation en Libye,

une possible révision de cet accord qui pourrait intervenir dans les prochaines semaines.

Le chef de la Manul (mission d'appui des Nations Unies en Libye), a déclaré que 2017 devrait être «une année de décisions et de percées politiques» en indiquant qu'«il y avait une convergence de vues entre les Libyens sur l'amendement de l'accord».

Un consensus régional et international est en train d'émerger dans ce sens, a-t-il dit. Cependant, il a souligné la nécessité de prendre des décisions sur des amendements limités à l'accord politique en vue de permettre à la chambre des représentants à Tobrouk d'approuver le gouvernement d'en-

tente nationale (GNA) et d'aboutir à la formation d'une armée et d'une force de police fortes.

Issu d'un accord interlibyen, parrainé par l'ONU, le GNA dirigé par Fayez al Sarraj n'est toujours pas parvenu à obtenir la confiance du parlement élu, siégeant à Tobrouk dans l'est de la Libye.

Kobler a fait savoir que ces amendements ont été évoqués lors des dernières réunions tenues sur la Libye en précisant que les questions portant sur «le commandement suprême de l'armée, le rôle du maréchal Khalifa Haftar et la composition du Conseil présidentiel libyen» ont figuré au centre de ces discussions.

Fatah Ch.

## Terrorisme

# Face à la coalition, Daech se prépare à la «retraite dans le désert»

■ Le groupe État islamique (EI) se prépare à la perte de ses territoires en Syrie et en Irak, puis à une «retraite dans le désert», en étant persuadé de revenir plus fort à terme, selon des experts.

Par Rosa D.

Face aux offensives d'une puissante coalition, qui reprend des territoires du «Califat» et menacent Mossoul, sa «capitale» en Irak, et Raqa, en Syrie, l'EI prévient que, comme il l'a fait dans l'ouest de l'Irak à la fin des années 2000, il peut se transformer en mouvement de guérilla plus ou moins clandestin. Et préparer son retour, en comptant sur l'appui d'au moins une partie de la communauté sunnite. «Oh, Amérique, penses-tu que perdre une ville ou des territoires signifie être vaincu ?» lançait cet été, peu avant d'être tué par un tir de drone américain, Abou Mohammed al-Adnani, chef et propagandiste de l'EI. «Avons-nous été vaincus quand nous avons perdu les villes en Irak et étions dans le désert ? Et seriez-vous victorieux si nous perdions Mossoul, ou Syrte, ou Raqa et toutes les autres

villes et que nous devions revenir à notre condition initiale ? Certainement pas !» «C'est leur perspective narrative: les défaites annoncent les victoires de demain; ce sont des épreuves envoyées par Allah», explique à l'AFP Dominique Thomas, spécialiste des mouvements jihadistes à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). «Ils disent : "On a déjà connu ça dans l'Anbar (province irakienne où ils ont été vaincus par une alliance entre l'armée américaine et certaines tribus sunnites), la décennie précédente a montré que même quand on annonçait notre mort, nous avons su renaître de nos cendres"». «Ils misent sur la défaite de la gouvernance post-reconquête», ajoute-t-il, «ils ne se font pas d'illusions sur le côté inclusif que souhaitent apporter les autorités de Bagdad aux villes qu'ils vont reprendre. Ils se disent : "Ils vont refaire les mêmes erreurs, les milices chiïtes vont commettre



PH: D. R.

des exactions". Tout ça va leur apporter du grain à moudre pour continuer un niveau de guérilla qui sera au début assez faible, mais avec une perspective de rebond. C'est la politique du chaos, qui leur permettra à terme de reprendre le dessus». Dans un rapport publié à Washington en décembre, intitulé «La menace jihadiste», vingt experts internationaux ont écrit: «La prochaine carte de l'EI pourrait être la retraite dans le désert (...)

L'organisation est certaine de parvenir à survivre sous une forme altérée, davantage sous la forme d'une organisation terroriste traditionnelle. L'EI sera toujours en mesure d'exploiter le mécontentement sunnite et de fomenter des tensions sectaires pour les cinq à dix ans à venir en Irak, Syrie, Libye et potentiellement au-delà». Le terme de «retraite dans le désert» («inhiyaz ila al sahra»), qui revient régulièrement dans la propagande jha-

diste depuis quelques mois, fait référence au bannissement par son propre clan du Prophète Mohamed de La Mecque en 622. «Là, il a trouvé refuge et protection dans une oasis qui deviendra plus tard la ville de Médine, après avoir parcouru 450 kilomètres dans le désert», explique à l'AFP l'islamologue Rachid Benzine. «Selon la tradition musulmane il est parti avec un seul compagnon, mais d'autres l'ont rejoint et il est ensuite revenu victorieux à La Mecque».

Sur le terrain, les signes se multiplient qui montrent que l'EI, tout en combattant et tentant d'entraver l'avance des forces de la coalition, se prépare à un retour prochain à la clandestinité. «Le groupe peut et va revenir à la stratégie qui a été la sienne de 2007 à 2011», estiment les experts dans le rapport «La menace jihadiste», en redevenant une insurrection qui est parvenue à déstabiliser un pouvoir irakien incapable de gagner à sa cause les grands clans sunnites dans des régions entières. «La coalition ne doit pas confondre», estiment les experts Patrick Ryan et Patrick Johnston, «la transformation de l'EI d'un semi-Etat à un réseau terroriste – qui est un choix stratégique délibéré – avec la défaite définitive du groupe».



## Points chauds

### Clandestins

Par Fouzia Mahmoudi

Aux États-Unis, l'un des arguments du programme de Donald Trump qui avait suscité le plus de polémiques dès le début de sa campagne aux élections primaires l'année dernière avait été celui de la construction d'un mur pour séparer les Américains du Mexique ainsi que d'expulser, sans exception, les onze millions de sans-papiers qui se trouvent sur le sol US. Après son élection surprise à la présidentielle Trump a immédiatement argué qu'il mettrait en place son programme et que la construction du mur entre les États-Unis et le Mexique allait débiter prochainement. Toutefois, les estimations sur le coût, énorme, d'un tel projet ne cessent de fluctuer. Le président américain s'est engagé à faire baisser de façon considérable les sommes nécessaires à la construction du mur, alors que de récents documents estiment la facture à plus de 20 milliards de dollars ce mur que beaucoup d'opposants à Trump considèrent comme un projet abject et ridicule. «Je suis en train de lire que le grand mur frontalier coûtera plus que le gouvernement avait prévu initialement», a écrit M. Trump sur son compte Twitter, samedi, en faisant référence à plusieurs estimations dévoilées récemment. Au lieu des 12 milliards évoqués par le président américain durant la campagne présidentielle, les coûts s'élevaient plutôt à 21,6 milliards de dollars, selon Reuters. Trump a indiqué ne pas s'être encore penché sur les détails du projet, mais a promis de faire baisser le coût annoncé, citant comme gage de réussite les programmes d'avions de combat F-35 d'Air Force One, dont les prix ont été revus à la baisse. Le président de la Chambre des représentants, Paul Ryan, a chiffré de son côté le chantier à 15 milliards de dollars, une estimation bien plus conservatrice que celle avancée par le MIT Technology Review. Dans une publication d'octobre dernier, le magazine américain estimait à près de 40 milliards de dollars les coûts associés à la construction du mur sur les 3 200 kilomètres de frontière américano-mexicaine. Le projet de mur s'est mis en branle le 25 janvier dernier, après que le président Trump eut signé un décret engageant sa construction «immédiate». Par ailleurs, en accord avec ses promesses de campagne, les autorités américaines, sous les ordres du président américain, ont multiplié cette semaine les arrestations de clandestins qui doivent être expulsés vers le Mexique vendredi soir en vertu d'un autre décret renforçant la sécurité en sol américain. Une centaine de Mexicains ont déjà quitté les États-Unis après une vague de descentes effectuées dans des foyers d'immigrés sans-papiers, notamment à Los Angeles, Chicago, New York et Austin. Dans une entrevue accordée au réseau télévisé CBS en novembre dernier, le président américain avait promis de refouler plus de 3 millions d'immigrants illégaux. Reste à savoir si ce chiffre sera véritablement atteint ou si une frange de la société civile et politique se mobilisera comme elle l'a fait avec le Décret anti-immigration pour mettre des bâtons dans les roues du nouvel occupant de la Maison-Blanche.

F. M.

## Corée du Nord

### Pyongyang tire un missile balistique

La Corée du Nord a tiré hier un missile balistique, un lancement considéré par Séoul comme une «provocation» visant à tester le nouveau président américain Donald Trump.

Dans une brève allocution en Floride, ce dernier n'a fait aucun commentaire sur ce tir, qui constitue une violation de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, mais il a assuré le Premier ministre japonais Shinzo Abe, en visite aux États-Unis, de son soutien «à 100%».

Le missile a été tiré vers 07h55 (22h55 GMT samedi) de la base aérienne de Banghyon, située dans l'ouest de la Corée du Nord, a indiqué le ministère sud-coréen de la Défense dans un communiqué.

L'engin a parcouru environ 500 kilomètres avant de tomber en mer du Japon (appelée mer Orientale par les Nord-Coréens), a indiqué à l'AFP un porte-parole du ministère. «Le type exact de ce missile balistique doit encore être déterminé», a-t-il ajouté. Pour le ministère sud-coréen de la Défense, le tir de hier «vise à attirer l'attention mondiale vers la Corée du Nord en se vantant de ses capacités nucléaires et dans le domaine des missiles». «On estime aussi qu'il s'agissait d'une provocation armée destinée à tester la réaction de la nouvelle administration américaine dirigée par le président Trump», ajoute le communiqué du ministère sud-

coréen. C'est le premier tir de missile balistique effectué par le régime de Pyongyang depuis l'élection américaine en novembre. Au moment du tir, le nouveau président américain passait le week-end dans sa luxueuse résidence de Mar-a-Lago en Floride avec M. Abe, qui effectuait depuis vendredi une visite officielle aux États-Unis. «Je veux que tout le monde comprenne et soit conscient du fait que les États-Unis sont derrière le Japon, son grand allié, à 100%», a déclaré M. Trump dans une très brève allocution. «Le dernier tir de missile de la Corée du Nord est absolument intolérable», a déclaré M. Abe quelques secondes plus tôt, depuis le même podium. «La Corée du Nord doit respecter pleinement les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU», a ajouté le dirigeant japonais. Le porte-parole du gouvernement japonais, Yoshihide Suga, a dénoncé une «provocation envers le Japon et la région». Selon l'agence de presse sud-coréenne Yonhap, l'armée sud-coréenne estime que le régime de Pyongyang pourrait avoir testé un missile de portée intermédiaire Musudan. En octobre 2016, il avait tiré à deux reprises des Musudan depuis la même base aérienne. Pyongyang a mené en 2016 deux essais nucléaires et tiré plus d'une vingtaine de missiles balistiques dans le cadre de ses programmes

visant à maîtriser la technologie qui mettrait le territoire des États-Unis à portée de ses missiles nucléaires. «Nous avons connaissance de ces informations et suivons de près la situation», a déclaré à l'AFP un responsable de la Maison-Blanche. Un responsable américain de la Défense à Washington a réagi de manière similaire. «Nous sommes en train d'évaluer (la situation) et aurons bientôt plus d'informations», a-t-il dit.

Les États-Unis ont martelé qu'ils ne laisseraient pas la Corée du Nord se doter de l'arme nucléaire. Recevant M. Abe vendredi à Washington, Donald Trump a dit considérer comme «une priorité très, très haute» la défense contre la menace nucléaire et balistique que fait peser la Corée du Nord sur la région. Début février, le nouveau secrétaire américain à la Défense James Mattis avait déjà assuré la Corée du Sud et le Japon de l'engagement total de Washington pour leur sécurité, promettant une réponse «écrasante» à une éventuelle attaque nucléaire nord-coréenne.

Dans son discours du Nouvel an, le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un avait dit que son pays en était «aux dernières étapes avant le lancement test d'un missile balistique intercontinental» capable d'atteindre le territoire américain.





Comédie musicale présentée à Alger

# «Madiba», un hommage à Nelson Mandela

■ Le spectacle servi par une vingtaine de chanteurs, danseurs et comédiens, met en lumière le parcours militant de Nelson Mandela, revisité à travers des chansons et des chorégraphies évoquant son combat pour la tolérance, la paix et le vivre-ensemble.

Par Adéla S.

«**M**adiba», un spectacle pluridisciplinaire alliant musique, chant et danse, a été présenté samedi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh en hommage à Nelson Mandela, leader de la lutte contre le régime de l'apartheid en Afrique du Sud.

Organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), le spectacle mis en scène par le Belge Pierre-Yves Duchesne, commémore le 27<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Nelson Mandela (1918-2013) qui devient président de la République d'Afrique du Sud de 1994 à 1999, après 27 ans d'emprisonnement.

Le spectacle servi par une vingtaine de chanteurs, danseurs et comédiens, met en lumière le parcours militant de Nelson Mandela, revisité à travers des chansons et des chorégraphies évoquant son combat pour la tolérance, la paix et le vivre-ensemble.

Déroulé sur un fond musical



rythmé et des danses et chœurs traditionnels africains dit «Zoulou», le spectacle met en

scène une histoire d'amour – au départ impossible – entre Helena, une blanche afrikaner et

William, jeune artiste noir victime de l'apartheid. Le couple que tout oppose va parvenir, au final,

à vivre leur amour à travers les combats de Mandela, engagé en faveur de la justice et l'égalité raciale.

Présent à cet hommage, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, s'est dit satisfait de ce spectacle qui, a-t-il dit, se veut une reconnaissance à une personnalité qui a marqué le monde par son militantisme et ses principes après sa sortie de prison le 11 février 1990, rappelant que Mandela a suivi sa formation militaire en Algérie en 1962.

Le long métrage «Mandela's Gun», un biopic du réalisateur britannique John Irvin, mettant en scène l'entraînement militaire de Nelson Mandela en Algérie et en Ethiopie en 1962, sera projeté prochainement à Alger dans le cadre des Journées culturelles sud-africaines en Algérie, a annoncé M. Mihoubi.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra et des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, ont assisté à ce spectacle.

A. S./APS

## Concert

### L'Opéra romantique italien s'invite à Alger

Un concert de musique d'Opéra lyrique a été animé samedi soir par un quatuor de vocalistes et un pianiste italiens, venus faire redécouvrir au public algérois le génie créatif des grands noms de l'Opéra romantique italien des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Présenté à l'Auditorium Aissa-Messaoudi de la Radio algérienne sous l'intitulé «L'Opéra italien s'invite à la Radio», le récital a démarré, près de 90 mn, l'assistance dans une randonnée onirique regroupant des extraits d'œuvres de grands compositeurs qui ont marqué l'opéra italien et la musique classique universelle.

Cinq pièces de Giuseppe Verdi (1813-1901), trois de

Giacomo Puccini (1858-1924) et deux de Gioacchino Rossini (1792-1868) ont été brillamment rendues par les cantatrices Elisabetta Farris (Soprano), Laura Speranza (Mezzo-soprano), le ténor Miro Solman et le basse Sandro Chiaretti, dirigés par le pianiste-maestro Massimiliano Sinceri, faisant montre de leurs talents de virtuoses.

«Una Voce Poco Fa» et «La calunnia è un venticello» de l'Opéra «Il barbiere di Siviglia» de G. Rossini, ainsi que «Un bel di vedremo» de «Madama Butterfly», «Nessun dorma» de «Turandot» et «Mario !, Mario !, Mario !» de «Tosca» de G. Puccini, figurent parmi les pièces au programme de la soi-

rée.

G. Verdi, revisité à travers les extraits de «Stride la vampa» de l'Opéra «Il trovatore», «Infelice ! E tu crevedi» de «Ernani», «Re dell'abisso» de «Un Ballo in maschera», «La donna è mobile» et «Bella figlia dell'amore» de «Rigoletto», qui a réuni les quatre vocalistes, a également été très apprécié par l'assistance.

Elisabetta Farris, Laura Speranza, Miro Solman et Sandro Chiaretti, aux tessitures larges, ont interprété différents personnages d'opéra, à l'instar du Duc de Mantoue, Maddalena, Gilda et Rigoletto dans «Bella figlia dell'amore» de l'Opéra «Rigoletto», se surpassant de technique, de puissance et de maîtrise.

Dans un élan lyrique de haute facture, les pièces, rendues dans une légère mise en scène accompagnant le propos par l'expression du visage, quelques déplacements et mouvements du corps, racontent l'amour, la gloire, la mélancolie, la joie, le rêve, la tristesse ou encore la jalousie, soutenues par des musiques aux variations multiples et aux couleurs esthétiques.

Dans une ambiance relevée, les vocalistes, entraînant leur maestro, au doigté magique, dans les nuances d'un exercice difficile, ont donné du plaisir à l'assistance qui a pris part au voyage dans un silence religieux, imposé par la solennité des interprétations, pour finir

ensuite, dans le relâchement et la délectation à l'issue de chaque pièce.

Répondant au rappel des nombreux spectateurs et à leurs applaudissements, les artistes sont remontés sur scène une dernière fois pour conclure avec le célèbre «O sole mio» d'Eduardo Di Capua (1865-1917) qu'ils ont interprété en chœurs avec eux.

Organisé par l'Institut culturel italien d'Alger, en collaboration avec la Radio algérienne, le concert lyrique «L'Opéra italien s'invite à la Radio» a été programmé à Alger pour une représentation unique.

Racim C.

## Agend'art

**Galerie des ateliers bouffé d'art (Ben-Aknoun, Alger)**  
Jusqu'au 18 février 2017 : Exposition-vente de l'artiste photographe Mizo. Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

**Jusqu'au 14 février :**  
Exposition d'arts plastiques de l'artiste Abderrahmane Bakhti.

**Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (Alger-Centre)**  
**Mardi 31 mars 2017 :**  
Exposition de mangas à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

## Japon

### Décès de l'auteur japonais de bande dessinée Jirô Taniguchi

Un des maîtres de la bande dessinée japonaise, Jirô Taniguchi, auteur notamment de «Quartier lointain», est décédé samedi à Tokyo à l'âge de 69 ans, a annoncé Casterman, son éditeur en France.

Révélu à la fin des années 1980 avec «Au temps de Botchan» puis, une dizaine d'années plus tard, avec «Le Gourmet Solitaire», Jirô Taniguchi suivait des soins médicaux difficiles ces dernières semaines, selon son entourage.

Rendu célèbre pour d'autres œuvres comme «L'Homme qui marche», ce maître du manga promenait le lecteur dans l'intimité des quartiers japonais et dans des histoires humaines et apaisantes, non sans rappeler le cinéma de son compatriote Yasujiro Ozu.

Celui dont les influences graphiques étaient plutôt européennes, en la personne par exemple de Jean Giraud (Moebius) avec lequel il publia «Icare», a séduit de nombreux

lecteurs dans le monde.

En 2015, le festival international de la bande dessinées d'Angoulême, dans le sud-ouest de la France, lui avait rendu hommage avec une large rétrospective. A ce moment-là, l'ensemble de ses titres publiés en français par Casterman s'étaient vendus à plus d'un million d'exemplaires, selon cette maison d'édition.

Douze ans auparavant, Jirô Taniguchi s'était vu décerner le prix du meilleur scénario à

Angoulême, pour le premier tome de «Quartier lointain».

Couronné de nombreux prix, véritable passeur entre le manga et la bande dessinée occidentale, il a bâti une œuvre foisonnante et humaniste dont la variété de tons et de genres est exceptionnelle.

Né en août 1947 à Tottori, au Japon, dans une famille très modeste, Jirô Taniguchi avait débuté dans la BD en 1970 avec «Un été desséché».

R. C.



## Coup-franc direct

### Tergiversations !

Par Mahfoud M.

Le boss de la FAF semble se débattre et refuse de rendre le tablier. Alors que tout le monde s'attendait à ce qu'il annonce son retrait de la fédération, il a surpris en avouant qu'il n'est encore fixé sur son avenir et n'a pas pris de décision quant à sa candidature au non lors de la prochaine AGE qui aura lieu dans un peu plus d'un mois. Le premier responsable de l'instance gérant le football national semble temporiser pour voir s'il peut compter encore ou non sur le soutien des membres de l'AG qu'il tentera encore d'amadouer, en leur lançant d'autres promesses qu'il ne tiendra pas, bien sûr. En emmenant les membres du BF à «reconnaître» que le bilan est positif, alors que l'on sait que c'est entièrement faux, le patron de la FAF souhaite encore une fois gagner du temps pour tout au moins sortir en «bons termes», au cas où son bilan est rejeté, car il sait qu'on l'attend au tournant. Il se peut aussi qu'il tente de lier des alliances pour rester, surtout qu'il est confiant du fait que les pouvoirs publics ne peuvent pas s'ingérer directement dans les affaires de la FAF qui est une entité dépendant de l'instance internationale. L'essentiel pour lui est de tenter toutes les solutions possibles.

M. M.

### 3<sup>e</sup> édition du cross national chahid Saâl-Bouziid Zaghdane Issam et Kenza Dahmani haut la main

LA 3<sup>e</sup> édition du cross national chahid Saâl-Bouziid, organisée samedi à Sétif par la ligue de wilaya d'athlétisme et la direction de la jeunesse et des sports, a vu la distinction des coureurs Zaghdane Issam et Kenza Dahmani chez les seniors. Au total, 1 500 coureurs de différentes catégories représentant 14 wilayas ont pris part à cette participation exceptionnelle, considérée par le directeur de la jeunesse et des sports, Aziz Tahir, comme un «*signe de succès de ce cross*». La qualité du parcours «Oued Selam» sur lequel s'est déroulé le cross est «excellente», a affirmé, de son

côté, le président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Amar Bouras, qui a indiqué que le championnat arabe d'athlétisme qu'abritera l'Algérie en 2018 aura lieu sur ce parcours. La sélection de la cité chahid cheikh El Aïfa de Sétif s'est particulièrement distinguée en occupant la 1<sup>re</sup> place par équipes des seniors et les 5 premières places en individuel écoles filles. L'équipe des cadets de Msila a obtenu les trois premières places, tandis que les minimas filles de Ras El oued de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj se sont adjugés les trois premières places de leur catégorie.

### 13<sup>e</sup> Grand prix national cyclisme Didouche-Mourad Hamza Fayçal vainqueur

LE CYCLISTE Hamza Fayçal, sociétaire du GS Pétrolier, a remporté samedi la troisième et dernière étape de la 13<sup>e</sup> édition du grand prix national cyclisme du chahid Didouche Mourad. Cette troisième étape, longue de 105 km, a vu Hamza Fayçal s'imposer au sprint avec un chrono de 2h 48'18", devançant son coéquipier Abdelmalek Madani et Mouad Betria de l'AS sûreté nationale. Chez les juniors, la première place est revenue à Alaeddine Cherhabil de l'IRB El Kantara Biskra, suivi de Diaeddine Bousefsaf du CR Draria et de Aïssa Nadjj Labsir du club du VC Sovac. Les coureurs ont pris le départ de cette étape à partir de la commune de Didouche Mourad pour traverser Hamma Bouziane, Bekira, Constantine, Ain Smara, Oued

Athmania (RN5), Sidi Khelifa, Ibn Ziad, Hamma Bouziane (RN3) pour revenir enfin à Didouche Mourad. Au total, 84 coureurs cyclistes ont participé à cette compétition, représentant 11 clubs dont le CR Draria, VC Sovac, IRB El Kantara Biskra, le GS Pétrolier, l'AS Sûreté Nationale ou encore la sélection algérienne militaire.

Comptant pour la 2<sup>e</sup> épreuve du challenge de la Coupe d'Algérie Cyclisme 2017, le grand prix national cyclisme du chahid Didouche Mourad, a été organisé par le club de cyclisme de Didouche Mourad et la Ligue de cyclisme de Constantine (LCC) en partenariat avec la direction de la jeunesse et des sports locale (DJS) et l'APC de Didouche Mourad

### Coupe d'Algérie de Volley-ball Les favoris qualifiés

LES 8<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie de volleyball, disputés vendredi, n'ont donné lieu à des surprises. Le NR Bordj Bou-Arréridj, ainsi que les autres cadors du championnat ont réussi à passer pour les quarts de finale de l'épreuve populaire. C'est un verdict sans surprise qui a été rendu, vendredi, à l'issue des 8<sup>es</sup> de finale de Dame Coupe. Les grosses cylindrées ont répondu présent en comparant leurs billets pour la suite de la compétition. Il s'agit de : NR Bordj Bou-Arréridj (tenant du titre), GS Pétroliers, MB Béjaïa, ES Sétif, EF Ain Azal, OMK El Milia, RC M'Sila et le PO Chlef.

# Bureau fédéral de la FAF Raouraoua n'a pas pris de décision pour sa candidature

■ Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a fixé l'AG électorale au 20 mars prochain au Centre technique national de Sidi Moussa.

Par Mahfoud M.

La décision a été prise lors du bureau fédéral qui a réuni les élus de cette instance en présence de son premier responsable. Raouraoua, faut-il le préciser, ne s'est pas fixé sur sa candidature, préférant prolonger le suspense, surtout avec la campagne qui a été menée contre lui après la déconfiture de la sélection lors de la dernière CAN qui s'est déroulée au Gabon, et surtout les déclarations du ministre Oulad Ali à son égard, demandant des comptes au président de la FAF.

Ainsi, les candidatures conformes aux statuts, règlement intérieur et code électoral de la FAF doivent être déposées au plus tard le 12 mars 2017 au secrétaire général de la fédération à Alger, souligne l'instance fédérale.

Les candidats aux postes de président de la FAF ou membre du Bureau fédéral doivent obligatoirement remplir les conditions d'éligibilité en vigueur figurant dans les statuts, règlement et code électoral de la FAF.

La commission électorale qui sera élue à l'Assemblée générale ordinaire (AGO du 27 février) examinera les candidatures et publiera la liste définitive des candidats retenus le 16 mars.

Par ailleurs, et comme le ridicule ne tue pas, le BF a jugé «globalement positif» le bilan du mandant du président sortant, Raouraoua, alors que tout le monde sait qu'il n'a rien fait pour le développement du football local, lui qui s'est transformé en



Raouraoua veut gagner du temps

président de l'EN, se contentant d'enrôler les joueurs binationaux pour rejoindre les Verts. On se demande vraiment où est le développement du football national, alors que la formation est au point zéro et que le professionnalisme du football local continue à se débattre dans des problèmes interminables.

### L'EN A' confiée provisoirement à Korichi

La sélection algérienne de football A', composée de joueurs locaux, est confiée provisoirement à la Direction technique nationale (DTN) dirigée par Taoufik Korichi jusqu'à la nomination d'un nouveau staff technique, a annoncé samedi la Fédération algérienne (FAF).

Le futur sélectionneur des locaux sera recruté parmi les techniciens qui auront répondu à l'appel à candidatures déjà publié et qui est prorogé jusqu'au 15 mars 2017, souligne la

FAF. La sélection A' sera regroupée durant les semaines à venir pour préparer les matchs amicaux durant la prochaine date de la fédération internationale (FIFA) en mars prochain face au Soudan.

Ces deux tests entrent dans le cadre des préparatifs en vue des qualifications du championnat d'Afrique des nations CHAN-2018 prévu au Kenya. L'équipe algérienne sera opposée à la Libye dans le cadre des qualifications de la Zone nord.

Le match aller à domicile se jouera entre le 11 et le 13 août 2017 alors que la seconde manche aura lieu entre le 18 et le 20 août 2017.

Les vainqueurs de ces doubles confrontations se qualifieront directement pour le CHAN-2018 prévu du 11 janvier au 2 février 2018 au Kenya en présence de 16 nations réparties en quatre groupes de quatre équipes.

M. M.

### Ligue I Mobilis (19<sup>e</sup> journée)

## Le RCR souffle, l'USMH accroché

Le RC Relizane est parvenu à quitter la zone des relégables, suite à sa victoire sur le DRB Tadjenant (3-1), à l'occasion de la suite et fin de la 19<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis, disputée ce samedi. Dans l'autre rencontre, l'USM El Harrach a été accroché chez lui par le CA Batna (1-1). Le RC Relizane n'est plus relégable. Après avoir débuté le championnat avec moins de 6 points au compteur, les Lions de Mina ont réussi l'exploit de quitter la zone rouge ce samedi à la faveur d'une belle victoire acquise à domicile, face à un autre candidat au purgatoire, à savoir le DRB Tadjenant. Dans ce match à six points où la défaite était interdite pour chacun des deux protagonistes, le RCR est parvenu à se mettre dans le bon sens dès la 18<sup>e</sup> minute grâce à une première réalisation signée Belmokhtar. Quelque vingt minutes plus tard, le même

joueur a encore fait parler de lui en signant un doublé (39') qui a permis à son équipe de rejoindre les vestiaires avec l'avantage de 2 buts à 0. En seconde période, les protégés de Moaz Bouakez ont commis l'erreur de laisser leur adversaire du jour revenir dans le match, chose qui lui a permis de réduire l'écart à la 71<sup>e</sup> minute par Nezouani. Cette réduction du score a eu pour effet de réveiller les Vert et Blanc qui ont réussi à mettre fin à tout suspense à la 90<sup>e</sup> minute par l'entremise de Meziane. Rentré en court de jeu, le natif de Mostaganem a driblé quatre joueurs avant de loger le ballon dans la lucarne de la cage adverse. Grâce à ce succès, ô combien important, le RCR reprend sa marche en avant et grimpe à la 13<sup>e</sup> place avec un total de 17 points. De son côté, le DRBT continue à s'enfoncer dans le bas fond du classement et se

trouve dans la peau du premier relégable (14' - 17 pts). L'USMH rate la passe de trois A Alger, l'USM El Harrach n'a pas réussi à enchaîner avec un troisième succès de suite lors de la réception du CA Batna (1-1). L'absence du public, pour cause de huis clos, ajoutée à celle de l'entraîneur en chef, Boualem Charef, ainsi que trois joueurs (Djeghbal, Abdat et Harrag), tous suspendus, a eu pour beaucoup dans ce semi-échec des Harrachis. Pourtant, les Jaune et Noir ont bien débuté la partie en prenant l'avantage à la 18<sup>e</sup> minute par Dahar. Néanmoins, les visiteurs ont réussi à niveler la marque à la 71<sup>e</sup> minute par Bitam. A la suite de ce score nul, le 4<sup>e</sup> de cette journée, l'USMH, remonte à la 9<sup>e</sup> place (26 pts), tandis que le CAB reste à la 12<sup>e</sup> position (20 pts), mais compte toutefois 3 points d'avance sur le premier relégable.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

## Découverte macabre à Azazga

LE CORPS sans vie d'un homme a été découvert avant-hier au lieu-dit Annar Guemlane, dans la ville de l'ghil Bouzel relevant de la commune d'Azazga (35 km à l'est de Tizi Ouzou), a indiqué, hier, la cellule de communication de la Protection civile dans un communiqué. A 11h15, les éléments de la Protection civile de l'unité

d'Azazga ont été alertés. Se rendant sur les lieux, il découvre le cadavre d'un homme âgé entre 45 à 50 ans en état de décomposition. Le corps a été déposé à la morgue de l'hôpital de la localité et une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce drame.

Hamid M.

Bande frontalière Ouest

## Saisie de plus de 6 quintaux de kif traité

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale ont opéré, hier, près de la bande frontalière Ouest, une saisie de 626 kg de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris de ce corps de sécurité. Agissant sur renseignements, les gendarmes de la section de recherches du groupement de Tlemcen, soutenus par ceux du groupement des gardes-frontières de

Maghnia, ont saisi cette quantité de drogue. Celle-ci a été achevée à dos de cinq baudets, qui ont traversé la bande frontalière dans une zone relevant de la compétence territoriale de Maghnia. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire, a-t-on ajouté de même source.

T. G.

Après Adrar

## Nouvelle découverte d'une cache d'armes à In Guezzam

UNE CACHE contenant des armes et une importante quantité de munitions a été découverte hier matin par un détachement de l'Armée nationale populaire, lors d'une patrouille menée près des frontières à In Guezzam, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et de la sécurisation des frontières, un détachement de l'ANP a découvert, ce matin du 12 février 2017, lors d'une patrouille menée près des frontières à In Guezzam (6<sup>e</sup> Région militaire), une cache d'armes et de munitions», note le MDN. Il s'agit d'un lance-roquettes RPG-2, une mitrailleuse lourde de type Diktariov, 9 pistolets

mitrailleurs de type Kalachnikov, un fusil à répétition, 7 chargeurs pour pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, ainsi qu'une importante quantité de munitions de différents calibres s'élevant à 2 573 balles et 30 roquettes». «Cette nouvelle opération, la deuxième du genre réalisée en l'espace de vingt-quatre heures, au niveau des frontières sud du pays, dénotent de la grande vigilance et la ferme détermination des unités de l'ANP à garantir la sécurisation de nos frontières et à mettre en échec toute tentative d'atteinte à l'intégrité et la sécurité du territoire national», ajoute la même source. L. O.

Fille de Jacqueline Guerroudj

## Décès de la moudjahida Danièle Djamilia Amrane Minne

LA MOUDJAHIDA Danièle Djamilia Amrane Minne est décédée à l'âge de 78 ans, a-t-on appris samedi auprès du ministère des Moudjahidine. Née le 13 août 1939 à Neuilly-sur-Seine (France), Danièle Djamilia Amrane Minne, qui était une fervente militante de la cause nationale, avait intégré les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) de 1956 à 1962. Après l'indépendance, Danièle Djamilia Amrane Minne a opté pour la nationalité algérienne et travaillé à l'université d'Alger puis devenue en 1999 professeur d'histoire et d'études féminines à l'université de Toulouse. La défunte était également auteur de plusieurs ouvrages littéraires et de poèmes. Parmi ses publications, «Les femmes algériennes et la Guerre de libération nationale» (1989). Danièle Djamilia Amrane Minne a été inhumée dimanche à Béjaïa. Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a envoyé un message de condoléances à la famille de la défunte.

Y. N.



## Sellal demande aux membres du gouvernement d'ouvrir des comptes sur les réseaux sociaux



Loumis

Djalou@hotmail.com

Hydraulique à Béjaïa

## Des projets à réaliser pour alimenter la wilaya en h24

■ Alimenter toutes les communes en eau potable en h24 est l'objectif de Mohamed Hattab, wali de Béjaïa, qui a tenu ces derniers jours un conseil de wilaya consacré exclusivement au secteur de l'hydraulique.

Par Hocine Cherfa

Il s'agit pour lui d'améliorer la situation du secteur de l'hydraulique qui connaît un énorme retard à Béjaïa», a souligné la cellule de communication de la wilaya. «Ce secteur connaît pourtant une grande avancée au niveau national», avait fait remarquer le wali qui a relevé avec étonnement «l'absence d'un diagnostic pour cerner les problèmes réels ressentis au niveau local», a-t-on ajouté. Le secteur compte actuellement 1 023 réservoirs d'une capacité de 221 105 m<sup>3</sup>. Le taux de raccordement au réseau AEP est de 95% et la dotation moyenne est de 145 l/j/habitant. Le taux de perte au niveau des réseaux est estimé, quant à lui, à 45% alors que le volume d'eau produit pour l'AEP est de 256 800 m<sup>3</sup>/j (volume global tous usages 300 700 m<sup>3</sup>/j). Les besoins en eau potable sont de l'ordre de 144 000 m<sup>3</sup>/j. Plusieurs actions sont nécessaires et comptent entre autres, «l'inscription, le lancement et l'extension de la station de traitement du barrage de Tichi-Haf actuellement de 120 000 m<sup>3</sup>/j à 180 000 m<sup>3</sup>/j pour prendre en charge les besoins des 6 communes du sud. Le lancement du projet AEP de Rif (commune de Taskariout) et de la commune d'Aït Smaïl qui nécessite une prise en charge, la protection et la déviation de la conduite principale Ø 700 alimentant la ville de Béjaïa à partir de la source Aïnser

Azega qui se trouve actuellement à l'intérieur de l'Oued Agrioune sur 5 kilomètres et qui risque une rupture. Ce projet est estimé à 1 milliard de dinars. La mise à niveau des réseaux AEP est nécessaire par la prise en charge financière des travaux de réhabilitation, comptage et ouvrages hydrauliques pour améliorer la plage horaire et desserte. L'inscription du projet de barrage sur l'Oued Fildoun, dans la commune de Taourirt Ighil, afin de résorber le déficit en eau des 4 communes de la côte ouest (Adekra, Taourirt Ighil, Béni Ksila et Toudja) dont la population est de l'ordre de 45 000 habitants hors saison estivale. Ce barrage est destiné à l'irrigation du périmètre du 17 Juin à Béni Ksila sur 600 ha. L'étude APD de ce projet est achevée depuis une dizaine d'années. Il aura une capacité de 12 Hm<sup>3</sup> et régularisera 17 Hm<sup>3</sup>/an. Aussi, «26 sites de petits barrages et retenues collinaires ont été identifiés par la Direction des ressources en eau. Ceux-ci nécessitent l'inscription de l'étude de faisabilité et d'exécution». «Le dossier a été déposé au niveau de la tutelle», indique-t-on. Le dessalement de l'eau de mer est aussi l'une des options retenues pour améliorer la production de l'eau à Béjaïa. A ce propos, une étude générale sur le dessalement de l'eau de mer réalisée en 2003 par Safège a retenu un site de station à Djebira (commune de Boukhilfa) qui est d'une superficie de 11 ha

avec une capacité projetée 100 000 m<sup>3</sup>/j. Toutefois l'érosion marine est en train de réduire sérieusement le terrain d'assiette. Cette option de dessalement d'eau de mer est nécessaire pour répondre aux besoins en eau (appoints) des nouveaux pôles d'Ighzer Ouzarif (Oued-Ghir), Sidi Boudraham (Béjaïa), le Campus Aboudaou (Tala Hamza) et la zone touristique de la côte Est (Communes de Tichi, Boukheifia, Aokas, Souk El Tenine et Melbou). L'amélioration en eau potable depuis le barrage de Tichi Haf en faveur de 10 communes sur l'opération PSD 2014 : Chemini, Tifra, Tibane, Tinebdar, Souk-Oufela, Sidi Ayad, Akfadou, Barbacha, Béni Maouche, El Flay. Les travaux ont été confiés à six groupements d'entreprises, consistant à réaliser 232 km de conduites, 72 réservoirs et 58 stations de pompage. L'avancement du projet est de 37%. Ces travaux seront mis en exploitation progressivement à la fin de l'année en cours et au plus tard à fin 2018. Le volume global alloué aux communes sus-énumérées est de 65 Hm<sup>3</sup>/an. Un appel d'offres est en cours pour le lancement de la prise en charge de l'AEP des six communes Sud de la wilaya, à savoir Tazmalt, Béni Mélikèche, Boudjéllil, Ighram, Aït R'zine et Ighil-Ali, pour la réalisation de 197 km, 33 réservoirs et 15 stations de pompage.

H. C.